

PORTRAIT BIOALIMENTAIRE

DE LA **MRC LES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS**



NOTE AU LECTEUR : À moins d'avis contraire, le présent portrait énonce des données tirées du fichier d'enregistrement des producteurs agricoles du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), en date de mars 2021. Le renouvellement des entreprises agricoles de l'Outaouais s'est étendu sur la période allant de 2016 à 2021. Par conséquent, les revenus agricoles mentionnés sont ceux qui apparaissent dans les déclarations fiscales des années 2016 (39 %), 2017 (54 %), 2018 (7 %) et dans l'ajustement de 2021.

L'AGRICULTURE ET SES CARACTÉRISTIQUES

En 2021, la production agricole de la MRC Les Collines-de-l'Outaouais procurait de l'emploi direct à plus de 265 personnes et elle générait des revenus de 22,12 millions de dollars, ce qui permet d'observer une augmentation de 25 % depuis 2013. Le fichier d'enregistrement des exploitations agricoles du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) comptait 224 entreprises, ce qui représente une stabilité par rapport aux résultats de l'année 2013. Les entreprises agricoles enregistrées au MAPAQ occupaient 28 239 hectares, soit 39 % de la zone agricole. De cette superficie, plus de 18 452 hectares étaient exploités. Les superficies en culture de la MRC représentaient environ 22 % des superficies en culture de l'Outaouais.

LES FAITS SAILLANTS

- La production bovine constituait l'occupation principale de 42 % des fermes de la MRC.
- La production horticole poursuit son expansion en générant 30 % des revenus agricoles de la MRC.
- Les superficies en gazon en plaques (tourbes) correspondent à 69 % des superficies consacrées aux productions horticoles de la MRC.
- Le revenu provenant de la production de céréales et de protéagineux a augmenté de 64 % par rapport au revenu de 2013.

TABLEAU 1. UTILISATION DU SOL AGRICOLE, MRC LES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

	Hectares	Cultures (en %)
Superficie de la MRC	203 261 ¹	
Superficie de la zone agricole	72 012 ²	
Superficie occupée par les fermes	28 239	
Fourrages	8 349	45 %
Pâturages	5 360	29 %
Céréales et protéagineux	3 882	21 %
Horticulture	406	2 %
Boisés acéricoles	425	2 %
Autres cultures	30	0,2 %
Superficie en culture	18 452	
Boisés et plantations forestières	8 624	
Superficies non cultivées	1 163	

¹ CPTAQ (2021), Données sur le territoire agricole et municipalisé, *Rapport annuel de gestion 2021*.

² *Ibid.*

LES PRODUCTIONS ANIMALES

LA PRODUCTION BOVINE

Au premier rang des activités agricoles de la MRC, la production bovine constituait l'occupation principale de 42 % des fermes et représentait 25 % des revenus agricoles. Par ailleurs, une relative stabilité du nombre d'entreprises bovines, de 2013 à 2021, est observée. La MRC comptait au total, en 2013, 224 entreprises spécialisées et de ce nombre, 112 fermes qui ont déclaré des revenus provenant de la production bovine. Les revenus totaux provenant de cette production ont, quant à eux, diminué de 28 % pour se situer à 5,6 millions de dollars. Le revenu moyen en production bovine par entreprise était estimé à 49 731 \$ en 2021, alors qu'il était de 60 900 \$ en 2013.

Selon les données de La Financière agricole du Québec (FADQ)³, 57 entreprises étaient assurées au programme ASRA veaux d'embouche en 2019. En 2019, la MRC comptait 3 066 vaches assurées, ce qui correspond à 20 % des vaches assurées de la région. En ce qui concerne les veaux d'embouche, un total de 529 773 kg étaient assurés, soit 18 % du volume régional. Quant au secteur de l'engraissement des bovins de boucherie, il comptait plus de 121 656 kg assurés en 2019, ce qui représente plus de 27 % du volume assuré de la région, une diminution de 70 % par rapport à 2013.

LA PRODUCTION LAITIÈRE

En 2021, seulement 8 entreprises tiraient leur revenu principal de la production laitière, soit près de 4 % des fermes de la MRC. Les fermes qui ont déclaré un revenu issu de la production laitière étaient au nombre de 13. Les revenus engendrés par ce secteur s'élevaient à 1,7 million de dollars, soit 8 % des revenus agricoles du territoire. De 2013 à 2021, on a observé la perte de deux entreprises spécialisées dans la production laitière sur le territoire.

LES AUTRES PRODUCTIONS ANIMALES

En 2021, 13 entreprises se spécialisaient en production ovine et un total de 26 fermes avaient déclaré des revenus pour cette production. Le nombre d'entreprises déclarant des revenus en production ovine a plus que doublé de 2013 à 2021. Les revenus totaux, estimés à 917 819 \$, ont augmenté de 129 % et ils représentaient 4 % des

revenus agricoles de la MRC. Le nombre de brebis en inventaire est passé de 1 209 à 1 948 têtes. Cependant, le cheptel moyen est passé de 100 à 75 brebis de 2013 à 2021. La production ovine de la MRC représentait 43 % du cheptel reproducteur régional.

La MRC compte une forte concentration d'élevages de chevaux. En effet, 39 fermes ont déclaré tirer des revenus de cette activité, dont 5 en ont fait une activité principale. Ces entreprises ont engendré un revenu agricole de 122 121 \$. Par rapport à 2013, cette production a connu un recul de 69 % en ce qui concerne les revenus et de 50 % en ce qui a trait au nombre d'entreprises dont c'était l'activité principale.

La production avicole est de plus en plus présente sur les fermes de la MRC. En effet, 31 fermes ont déclaré tirer des revenus de cette activité, dont 2 pour qui il s'agissait de l'activité principale. L'élevage de grands gibiers, la production porcine, l'apiculture et d'autres productions animales ont généré des revenus pour 39 fermes de la MRC, dont 10 pour qui il s'agissait de leur production principale. Ces entreprises ont généralement de très petits cheptels et elles ont généré seulement 3 % des revenus agricoles de la MRC.



³ FADQ (2013), Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA).

LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

LES PRODUCTIONS HORTICOLES

La production horticole poursuit son expansion dans la MRC. En 2021, l'horticulture constituait l'activité principale de 16 % des entreprises au lieu de 13 % en 2013. Elle a généré 30 % des revenus agricoles de la MRC. De 2013 à 2021, 10 nouvelles entreprises se sont spécialisées en production horticole, et les revenus liés à cette activité ont triplé, passant de 2 à 6,6 millions de dollars. C'est dans la production de légumes que la hausse la plus marquée a été observée. Le nombre d'entreprises spécialisées est passé de 11 à 23 et de 20 à 40 pour les fermes qui déclarent tirer des revenus de cette activité.

Le territoire comportait 25 % des entreprises et 22 % des superficies horticoles de l'Outaouais. La superficie occupée par la production horticole était de 406 hectares, soit une hausse de 5,6 % par rapport à 2013. La production de gazon occupait 69 % de cette superficie.

LES PLANTES FOURRAGÈRES

En 2021, 36 entreprises étaient spécialisées dans la production de fourrages et 191 ont déclaré en tirer des revenus. Les revenus liés à cette activité s'élevaient à 802265 \$. Les pâturages et les plantes fourragères occupaient une superficie de près de 13709 hectares, ce qui représentait 74 % des superficies en culture du territoire. La MRC comptait 21 % des superficies de l'Outaouais consacrées aux plantes fourragères.

De 2013 à 2021, on a enregistré une perte de 787 hectares consacrés aux plantes fourragères, dont près de 755 hectares étaient des pâturages. Par contre, le nombre de fermes déclarant des revenus de la vente de fourrages a plus que triplé, passant de 58 à 191 fermes.

Tableau 2
Nombre d'entreprises et revenus par type de production
- MRC Les Collines-de-l'Outaouais



Types de production	Fermes spécialisées ⁴	Fermes déclarantes ⁵	Revenus totaux ⁶ (en M\$)
LES PRODUCTIONS ANIMALES			
Production bovine	95	112	5,6
Production laitière	8	13	1,7
Production ovine	13	26	0,9
Production équine	5	39	0,1
Autres productions animales	12	70	2,4
Total des productions animales	133		10,7
LES PRODUCTIONS HORTICOLES			
Cultures en serre	4	17	0,3
Productions ornementales	7	11	4,8
Légumes	23	40	1,4
Fruits et petits fruits	2	26	0,06
Total des productions horticoles	36		6,6
LES AUTRES PRODUCTIONS			
Acériculture	4	25	0,2
Fourrages	36	191	0,8
Céréales et protéagineux	12	60	3,6
Boisés agricoles et autres cultures	3	177	0,2
Total des autres productions	55		4,8
TOTAL	224		22,1

⁴ Une ferme spécialisée tire son revenu principal de la production.

⁵ Une ferme déclarante tire son revenu principal ou un revenu d'appoint de la production.

⁶ Revenus de la déclaration fiscale des années 2016 (39 %), 2017 (54 %), 2018 (7 %) et ajustement de 2021.

LES CÉRÉALES ET LES PROTÉAGINEUX

Les grandes cultures occupaient 21 % des superficies cultivées sur le territoire, et représentaient également 21 % des superficies consacrées à ce type de production en Outaouais.

Dans la MRC, un engouement est observé pour la production de céréales et de protéagineux. Le nombre d'entreprises qui ont déclaré tirer des revenus de la production

de céréales et de protéagineux est passé de 21 à 60. En 2021, 12 entreprises étaient spécialisées dans cette production. La production de céréales et de protéagineux a engendré des revenus agricoles de 3,6 millions de dollars, une augmentation de 64 % par rapport à 2013. Les superficies consacrées à ces cultures ont, quant à elles, augmenté de 40 % au cours de cette même période.



**PLUSIEURS ENTREPRISES CULTIVENT
DES CÉRÉALES ET/OU DES PLANTES FOURRAGÈRES
POUR LEUR PROPRE UTILISATION À LA FERME.
PAR CONSÉQUENT, ELLES NE DÉCLARENT PAS
DE REVENUS POUR LEUR PROPRE UTILISATION,
CE QUI EXPLIQUE LES REVENUS PEU ÉLEVÉS
AU REGARD DES SUPERFICIES CULTIVÉES
ET DU NOMBRE D'ENTREPRISES DÉCLARANTES.**

LES PRODUCTIONS BIOLOGIQUES

En 2013, 10 entreprises de la MRC étaient certifiées biologiques. Toutes ces fermes exerçaient des activités relevant de la production végétale.

La MRC regroupait les 22 % de fermes certifiées de l'Outaouais, soit la concentration la plus importante d'entreprises biologiques après la MRC de Papineau. La présence de la Plateforme agricole de L'Ange-Gardien, un incubateur d'entreprises agricoles certifiées biologiques, y contribue sans doute.

LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE

La MRC accueille quelques petites et moyennes entreprises de transformation. En 2021, on comptait 13 entreprises qui exerçaient des activités de transformation alimentaire. Bien qu'elles soient surtout concentrées dans le domaine des viandes et du miel, on y produit aussi du chocolat et des confiseries, de même que des produits de l'érable. Deux vignobles sont ajoutés à ces entreprises.

LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS BIOALIMENTAIRES

En 2021, 128 entreprises (57 %) de la MRC Les Collines-de-l'Outaouais déclarent vendre, directement aux consommateurs, une partie ou la totalité de leur production. Parmi celles-ci, 9 entreprises offrent de l'autocueillette à la ferme; 38 détiennent un kiosque sur les lieux de la ferme et 11 en ont un hors de la ferme; 28 vendent dans les marchés publics; 19 participent au réseau d'agriculture soutenue par la communauté en ayant recours aux paniers hebdomadaires; 27 entreprises vendent par l'intermédiaire d'un site Internet transactionnel et 71 utilisent d'autres méthodes de vente directe aux consommateurs. On trouve également 37 entreprises qui déclarent vendre une partie ou la totalité de leur production en utilisant la vente directe à un intermédiaire⁷. Parmi l'ensemble des entreprises du territoire de la MRC Les Collines-de-l'Outaouais, 125 déclarent

vendre une partie ou la totalité de leur production en utilisant la vente indirecte qui place plus d'un intermédiaire entre l'exploitant et le consommateur⁸.

L'AGROTOUTISME⁹

La MRC Les Collines-de-l'Outaouais peut compter sur une vingtaine d'entreprises bioalimentaires qui offrent des activités d'agrotourisme à la ferme. On peut y trouver des activités d'interprétation, d'animation et de visite à la ferme ainsi que des occasions de prendre des repas sur les lieux pour y découvrir les produits de l'entreprise et ceux de la région.

⁷ Parmi l'ensemble des entreprises du territoire de la MRC Les Collines-de-l'Outaouais, 125 déclarent vendre une partie ou la totalité de leur production en utilisant la vente indirecte qui place plus d'un intermédiaire entre l'exploitant et le consommateur

⁸ On y trouve les distributeurs au détail et les hôtels, les restaurants et les organisations; les grossistes ou les chaînes d'alimentation; les courtiers en alimentation; la mise en marché collective sous plan conjoint; les transformateurs et les emballeurs de produits; etc.

⁹ Pratiquer l'agrotourisme, c'est ouvrir les portes de son entreprise agricole aux touristes pour qu'ils puissent s'initier à l'agriculture et découvrir les productions. Il s'agit d'une activité complémentaire de l'agriculture : interprétation, visite, animation, hébergement à la ferme, restauration et vente de produits agroalimentaires

POUR JOINDRE VOTRE CENTRE DE SERVICES AGRICOLES

GATINEAU

Téléphone : 819 986-8544

Sans frais : 1 888 536-2720

MANIWAKI

Téléphone : 819 449-3400

Sans frais : 1 800 266-5217

SHAWVILLE

Téléphone : 819 647-5779

Sans frais : 1 888 206-7575

Courriel: outaouais@mapaq.gouv.qc.ca

Site Internet : www.mapaq.gouv.qc.ca/outaouais

Réalisation

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Direction régionale de l'Outaouais

Recherche et rédaction

Franck Djea, Luc Poirier et Vincent Philibert

Révision linguistique

Direction des communications

Conception graphique

Direction des communications

Photographies

Éric Labonté

